

Image not found or type unknown



Probleme concernant mon salaire de cae

Par **kipyk**, le **15/12/2011** à **10:14**

Bonjour, j'ai signé un contrat cae 20h semaine pour un salaire brut de 780 euro hier en allant chercher mon courrier je reçois pas paye non par virement mais chèque et je constate qu'il m'ont payer que 239.34euros j'ai contacter ma responsable qui me dit qu'elle n'a pas de retour du président de l'association pour laquel je travail. Elle demande si j'ai bien relu mon contrat car elle pense qu'il ont fait une annualisation de mes heures je ne vois pas le rapport avec le contrat cae bref je voulais savoir si par exemple il ya des mois ou je ne fais pas 20h dans la semaine sont -ils quand même obliger de me payer a 780 euros brut
merci